

Île-de-France

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & BÂTIMENT DURABLE

BILAN 2021



GIE RÉSEAU DES
CERC
— FILIÈRE CONSTRUCTION —
Mesurer. Anticiper.



ÎLE-DE-FRANCE
CERC
— FILIÈRE CONSTRUCTION —
Mesurer. Anticiper.

Aout 2022

Sommaire

L'environnement socioéconomique

p. 3

- ▶ L'activité du Bâtiment francilien impactée par la crise sanitaire
- ▶ L'entretien-rénovation et la rénovation énergétique : des activités qui décollent en 2021 ?
- ▶ Un potentiel de logements à rénover particulièrement important notamment dans la capitale

Les leviers à la transition énergétique dans le Bâtiment

p. 5

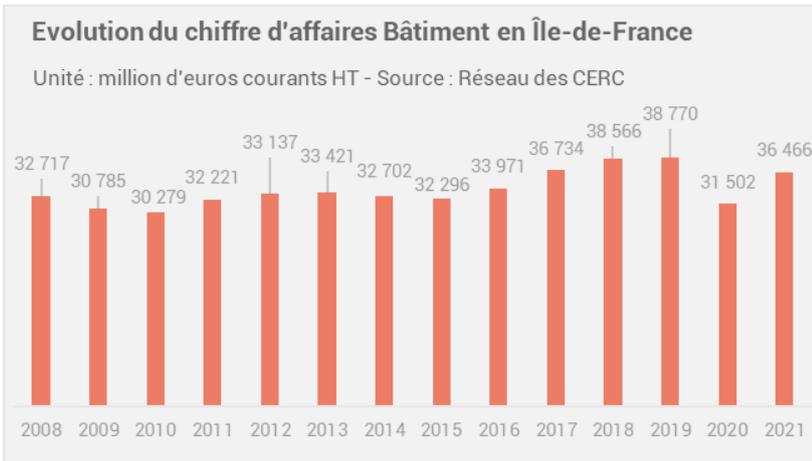
- ▶ Dans l'ancien : des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités
- ▶ Dans le neuf : un recours aux labellisations énergétiques et environnementales particulièrement fort en Île-de-France

La mobilisation des professionnels

p. 15

- ▶ Essore de la qualification RGE en 2021 : une mobilisation des entreprises de tous les territoires et de tous les domaines de travaux

L'activité du Bâtiment francilien impactée par la crise sanitaire



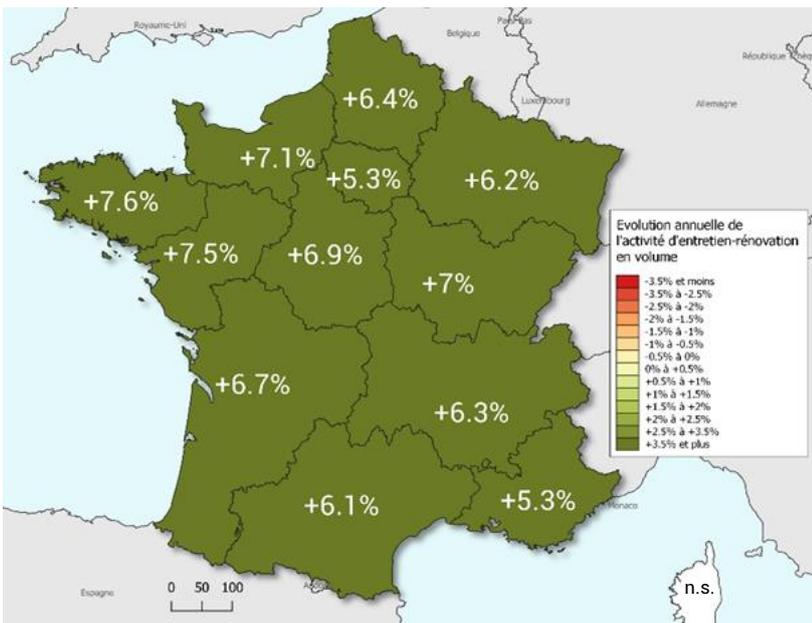
Chiffre d'affaires 2021 (évolutions en volume)	
Île-de-France	France
36,5 Md€	145, Md€
+10,7%	+11,3%

Après une période de hausse constante de l'activité entre 2015 et 2019, le chiffre d'affaires du Bâtiment francilien connaît une forte baisse en 2020, en raison de la crise sanitaire de la Covid 19. Avec un chiffre d'affaires de seulement 31,5 milliard d'euros en 2020, ce dernier diminue de -18,7% en valeur et -19,7% en volume, par rapport à l'année précédente. Compte tenu de la reprise post crise, l'année 2021 est naturellement marquée par une nouvelle augmentation du chiffre d'affaires du secteur : +10,7% en volume et +15,8% en valeur par rapport à 2020, avec un chiffre d'affaires de près de 36,5 milliard d'euros en 2021.

Toutefois, cette hausse de l'activité ne permet pas au secteur du Bâtiment d'Île-de-France de renouer avec son niveau d'avant crise. Le chiffre d'affaire du Bâtiment francilien en 2021 reste ainsi inférieur à celui de 2019 d'environ 6%.

L'entretien-rénovation et la rénovation énergétique : des activités qui décollent en 2021 ?

Evolution de l'activité d'entretien-rénovation en volume en 2021

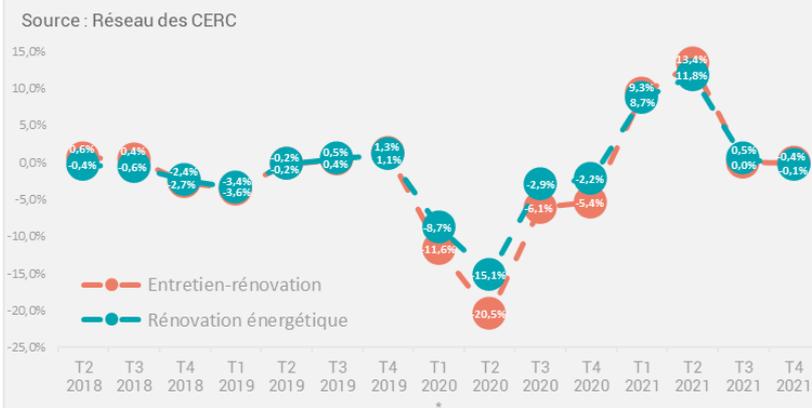


En 2021, l'activité francilienne d'entretien-rénovation connaît un développement inédit : +5,3% en volume et +9,4% en valeur, par rapport à 2020. Cette tendance se vérifie spécialement s'agissant de l'activité de rénovation énergétique, qui connaît une forte hausse 2021, notamment sur le 1^{er} semestre. Aussi, l'activité de rénovation énergétique augmente, en volume, respectivement de +8,7% au 1^{er} trimestre 2021 et de +11,8% au 2^{ème} trimestre 2021, par rapport aux mêmes périodes l'année précédente.

De bonnes performances à relativiser en entretien-rénovation et en rénovation énergétique, en 2021

Toutefois, ces augmentations spectaculaires, par rapport à la tendance peu dynamique prévalant avant 2020, doivent être mises en relation avec la période de référence de ces indicateurs. En effet, les taux de variations précédemment évoqués, ont pour période de référence 2020, marquée par un effondrement de l'activité du Bâtiment (construction neuve et entretien-rénovation), du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, notamment sur le 1^{er} semestre de l'année (-9,3% d'activité en entretien-rénovation au 1^{er} trimestre 2020 et -15,1% au 2^{ème} trimestre 2020). Ce nouveau dynamisme de l'activité d'entretien-rénovation et de rénovation énergétique, est donc à relativiser, malgré les efforts mis en place par le gouvernement pour encourager son développement, via le Plan de relance. En témoignent les chiffres du 2^{ème} semestre 2021, nettement moins élevés que ceux du 1^{er} semestre. A titre d'exemple, l'activité de rénovation énergétique seule a stagné (+0%) au 3^{ème} trimestre 2021 par rapport au 3^{ème} trimestre 2020 et a très légèrement décliné (-0,1%) au 4^{ème} trimestre 2021 par rapport au 4^{ème} trimestre 2020.

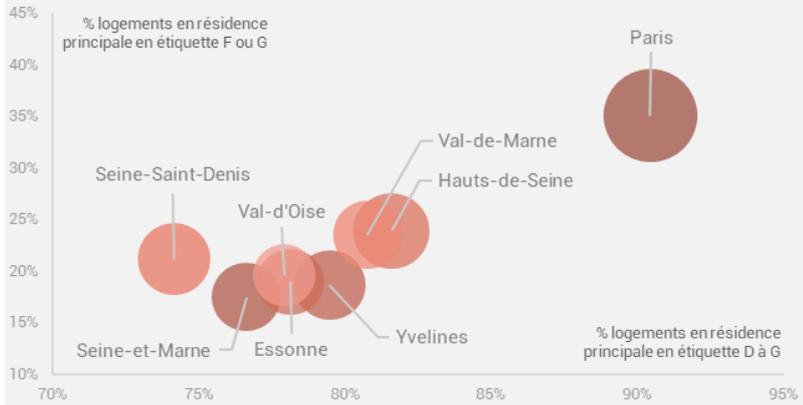
Evolution de l'activité d'entretien-rénovation et de rénovation énergétique en volume par rapport au même trimestre de l'année précédente



Un potentiel de logements à rénover particulièrement important notamment dans la capitale

Représentation des logements éconergivores et très éconergivores du parc de logements franciliens selon les départements

Unité : nombre de logements en résidence principale
Sources : Observatoire DPE - ADEME - Base des DPE au 31/12/2021



Taille des bulles proportionnelle au nombre de logements en résidence principale en étiquette D à G

* Part des logements éconergivores (à étiquette D, E, F ou G) : nombre de logements en résidence principale éconergivores (étiquette D, E, F ou G)/nombre total de logements en résidence principale

NB. Logements éconergivores : logements à étiquettes DPE D, E, F, ou G
Passoires éconergétiques : logements à étiquette DPE F ou G

Logements en résidence principale en étiquettes D, E, F ou G

Île-de-France	France
4 305 551	21 480 006
80,9%*	71,6%*

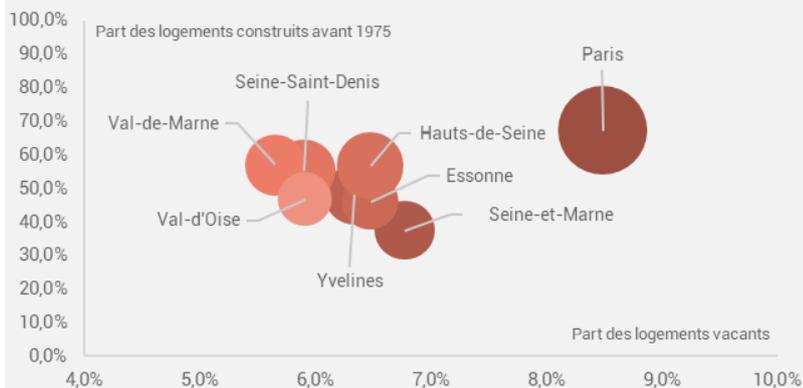
L'Île-de-France dispose d'un grand potentiel de logements à rénover. La région compte plus de 5,3 millions de logements en résidence principale, dont près de 81%, soit 4,3 millions de logements, sont éconergivores (étiquettes DPE de niveau D, E, F ou G). Cet indicateur est près de 10% plus élevé qu'au niveau national, où 71,6% du parc de logements en résidence principale est éconergivore. A noter qu'en Île-de-France, près d'un quart (23,6%) des logements (résidences principales) sont des passoires éconergétiques, contre seulement 17,3% en moyenne en France métropolitaine.

Plus de 17% des logements du parc francilien en résidence principale sont très éconergivores

Cette indicateur connaît de faibles disparités territoriales, exception faite de la ville de Paris. En effet, tandis que les autres départements franciliens témoignent de taux de logements éconergivores et très éconergivores relativement comparables, à savoir, respectivement compris entre 77% et 82% et entre 17% et 23%, Paris enregistre des valeurs nettement plus hautes de ces indicateurs (90% de logements éconergivores et 35% de logements très éconergivores).

Typologie des départements selon la vacance et l'ancienneté du parc de logements

Unité : ratio nombre de logements
Source : Traitement CERC / INSEE RP 08, INSEE RP 2018



Taille des bulles proportionnelle au nombre de logements du parc de logements

* Un logement est vacant s'il est inoccupé et :

- proposé à la vente, à la location,
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation,
- en attente de règlement de succession,
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés,
- sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.).

Source : INSEE

Part des logements vacants

Île-de-France	France
6,8%	8,2%

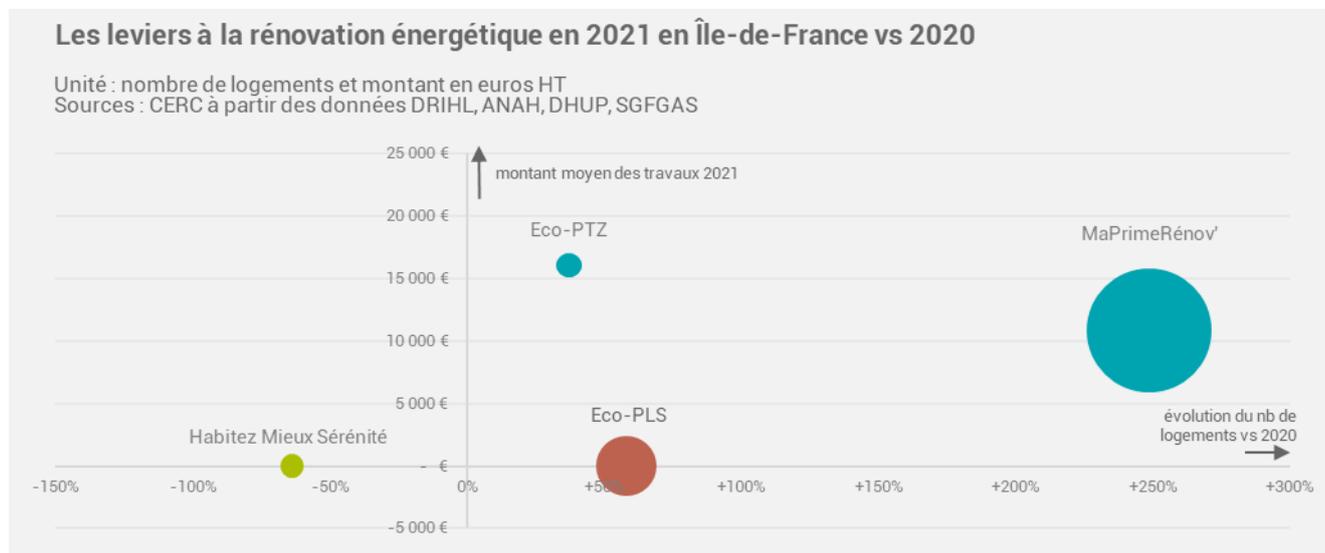
En Île-de-France, près de 7% des logements sont vacants, contre 8,2% en moyenne au niveau national. Cet indicateur connaît d'assez faibles disparités territoriales : le taux de logements vacants par département varie entre 5,6% et 6,8% dans la majorité des départements franciliens. Seul Paris, enregistre une proportion de logements vacants à la fois largement supérieure à la moyenne régionale (8,5%) et comparable à la moyenne nationale.

Près de 55% des logements franciliens ont été construits avant 1975

La région Île-de-France témoigne d'une proportion de logements anciens (construits avant 1975), et donc potentiellement à rénover, particulièrement importante : 55% des logements franciliens sont anciens. Une nouvelle fois, Paris apparaît comme un département à part, puisqu'il enregistre une part de logements anciens relativement élevée (67,4%) par rapport aux autres départements franciliens.

Dans l'ancien : des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Le bilan des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique



Remarque : les montants moyens de travaux des dispositifs Eco-PLS et Habitez Mieux Sérénité ne sont pas nuls mais inconnus.

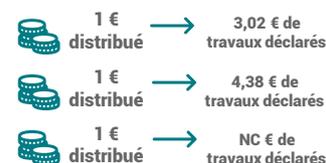
Les différents dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

MaPrimeRénov' :

Ce dispositif mis en place en 2020, consiste en une aide financière versée par l'ANAH, sous forme de prime à la transition énergétique. Cette dernière permet aux ménages les plus modestes de financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel Reconnu garant de l'environnement (RGE). En 2021, près de 62 365 dossiers ont été engagés, permettant de financer 223 millions d'euros de travaux.

En 2021, MaPrimeRénov' se découpe en 3 dispositifs :

- MaPrimeRénov' « Propriétaire occupant »
- MaPrimeRénov' « Propriétaire bailleur »
- MaPrimeRénov' « Copropriétaire »



Le Programme Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH :

Il s'agit d'un programme, piloté par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), ayant pour objectif d'aider par des subventions les ménages à revenus modestes à entreprendre des travaux dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique de leur logement. Le programme Habiter Mieux – Sérénité est un outil conçu pour apporter aux foyers à revenus modestes ou très modestes un accompagnement et une aide financière pour leurs travaux de rénovation. Cette aide est valable pour des travaux qui permettent d'économiser au minimum 25% d'énergie. Ce programme a permis de financer des travaux dans 2 393 logements, pour un montant de 31,7 millions d'euros en 2021.



L'ECO PTZ :

Il s'agit d'un prêt à taux zéro qui permet notamment à tout propriétaire d'un logement utilisé comme résidence principale de financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique (isolation, chauffage, chauffe-eau utilisant des énergies renouvelables, etc.) sans conditions de ressources. En 2021, ce dispositif a permis de rénover près de 2 552 logements, pour un montant total de 40,9 millions d'euros.



L'ECO PLS :

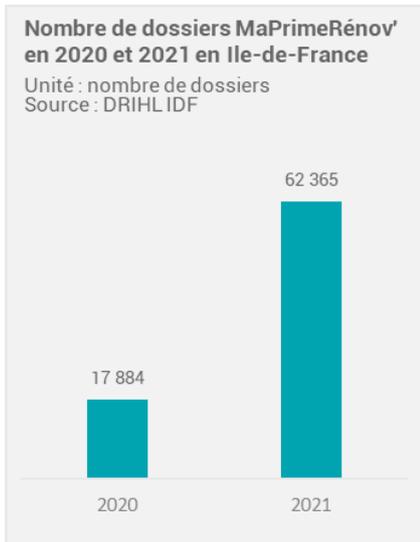
L'éco-prêt logement social se présente comme un prêt d'un montant de 9 000 à 22 000 € par logement, accessible aux bailleurs sociaux. L'enjeu principal de cet éco-prêt est la réhabilitation des logements sociaux les plus énergivores afin de diminuer les charges énergétiques des locataires. Plus de 14 764 prêts ont été engagés dans le cadre de ce dispositif en 2021..



Information : le CITE et le dispositif Habiter Mieux Agilité ont été supprimés pour les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 2021 et remplacés par la prime de transition énergétique MaPrimeRénov'. Le programme Habitez Mieux Sérénité a quant à lui été intégré au programme MaPrimeRénov' en janvier 2022.

MaPrimeRénov' : un nouveau dispositif en plein essor

MaPrimeRénov' : Bilan global

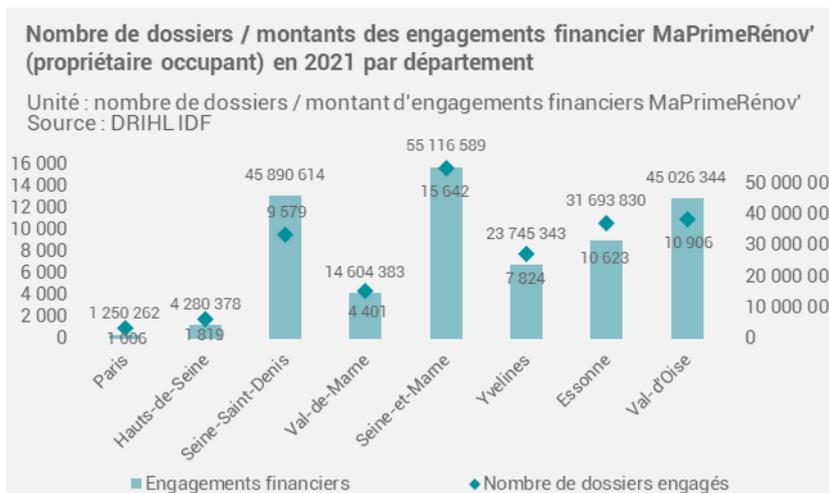


Nombre de dossiers MaPrimeRénov' engagés en 2021

Île-de-France	France
62 365	658 646
+249%	+367%

De manière générale, le programme MaPrimeRénov', mis en place en 2020, connaît un bel essor en 2021. Avec plus de 62 000 dossiers engagés et 248 millions d'euros de subventions versées (engagements financiers) dans le cadre de ce dispositif en 2021, MaPrimeRénov' enregistre une expansion très importante : +249% de dossiers engagés et +132% de subventions versées en 2021 par rapport à 2020. Cette tendance est comparable à celle prévalant au niveau national.

MaPrimeRénov' Propriétaire occupant



Nombre de dossiers / montant MaPrimeRénov' engagés en 2021 "propriétaire occupant"

Île-de-France	France
61 800	647 753
222 M€	2074 M€

Montant de travaux réalisés dans le cadre de MaPrimeRénov' « propriétaire occupant » en Île-de-France en 2021

€ **668 978 575 € de travaux**

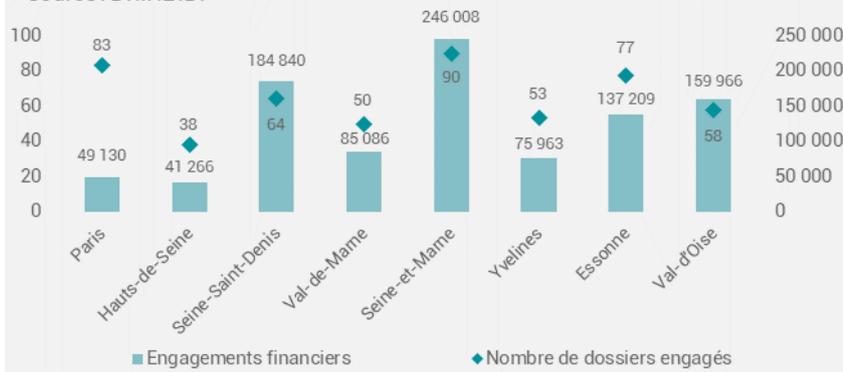
1 € distribué → **3,02 € de travaux déclarés**

En 2021, près de 62 000 de dossiers MaPrimeRénov' « Propriétaire occupant » ont été engagés en Île-de-France, représentant près de 10% des dossiers engagés au niveau national (647 753). Ces dossiers correspondent à 222 millions d'euros de subventions distribuées au niveau régional et à 2 milliards d'euros d'engagements financiers au niveau national. Il est à noter qu'en Île-de-France, ce dispositif est particulièrement efficace, puisqu'un euro de subvention distribué génère plus de 3 euros de travaux déclarés dans le cadre de MaPrimeRénov'. Au total, c'est près de 670 millions d'euros de travaux qui ont été générés par les subventions MaPrimeRénov' « Propriétaire occupant ».

MaPrimeRénov' Propriétaire bailleur

Nombre de dossiers / montants des engagements financier MaPrimeRénov' (propriétaire bailleur) en 2021 par département

Unité : nombre de dossiers / montant d'engagements financiers MaPrimeRénov'
Source : DRIHL IDF



En 2021, 513 dossiers MaPrimeRénov' « Propriétaire bailleur » ont été engagés, en Île-de-France, correspondant à près d'un million d'euros d'engagements financiers. Au niveau national, ces chiffres sont respectivement de 10 723 dossiers et de 27 millions d'euros de subventions en 2021.

In fine, en Île-de-France, ce dispositif a généré plus de 4 millions d'euros de travaux en 2021. Ce dernier semble également particulièrement efficace, puisque 1 euros distribué dans le cadre de MaPrimeRénov' « Propriétaire bailleur » génère près de 4,4 euros de travaux.

Nombre de dossiers / montant MaPrimeRénov' engagés en 2021 "propriétaire bailleur"

Île-de-France	France
513	10 723
1 M€	27 M€

Montant de travaux réalisés dans le cadre de MaPrimeRénov' « propriétaire bailleur » en Île-de-France en 2021

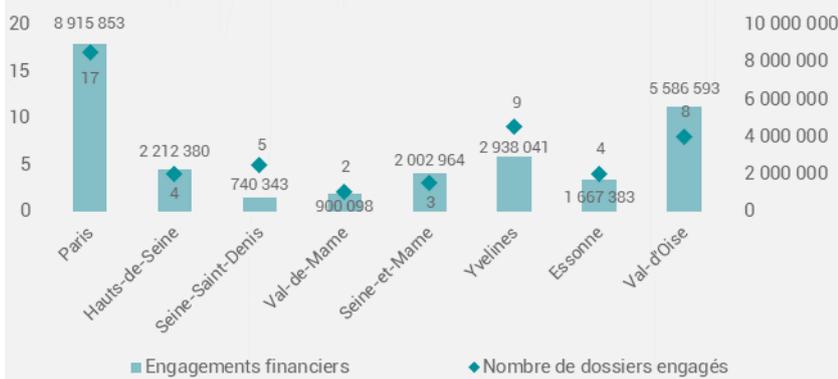
€ 4 288 651 € de travaux

1 € distribué → 4,38 € de travaux déclarés

MaPrimeRénov' Copropriété

Nombre de dossiers / montants des engagements financier MaPrimeRénov' (copropriété) en 2021 par département

Unité : nombre de dossiers / montant d'engagements financiers MaPrimeRénov'
Source : DRIHL IDF



En 2021, l'ambitieux dispositif MaPrimeRénov' « Copropriété », lancé fin 2020, fait ses débuts. Aussi, bien que fin 2021, seuls 52 dossiers soient engagés dans le cadre de ce dispositif en Île-de-France, ces derniers correspondant à 25 millions d'euros de subventions distribuées (engagements financiers). Il est à noter que ce dispositif est particulièrement utilisé en Île-de-France, la région francilienne comptant près d'un tiers (30,6%) des dossiers engagés et 42,4% des subventions accordées au niveau national.

Nombre de dossiers MaPrimeRénov' engagés en 2021 "copropriété"

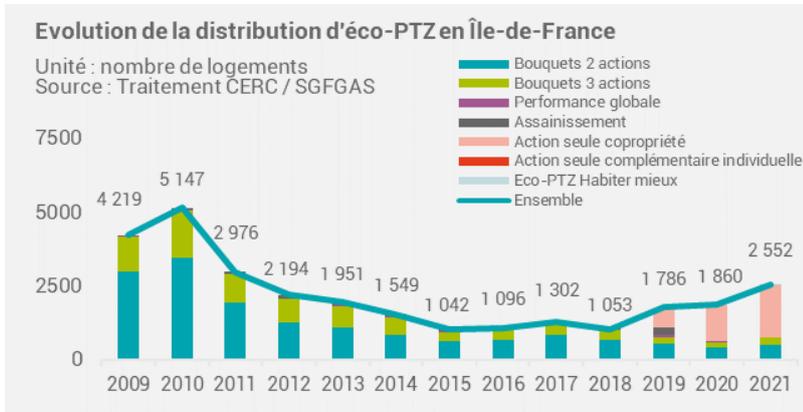
Île-de-France	France
52	170
25 M€	59 M€

Montant de travaux réalisés dans le cadre de MaPrimeRénov' « copropriété » en Île-de-France en 2021

€ NC € de travaux

1 € distribué → NC € de travaux déclarés

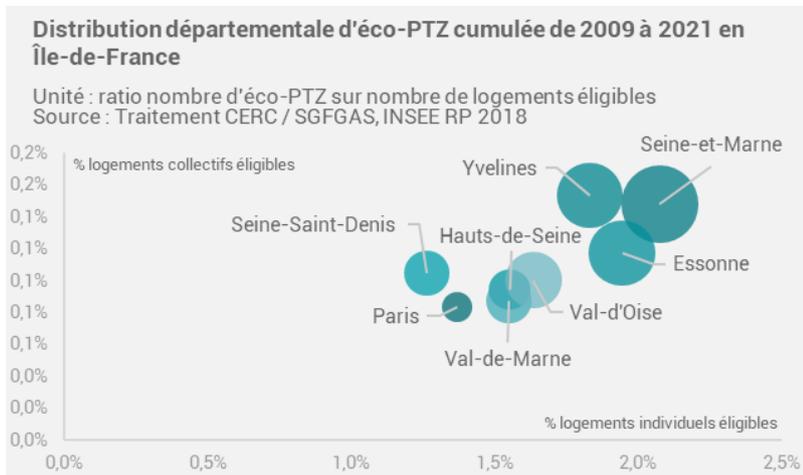
Renouveau du recours à l'éco-PTZ en 2021 : un essor porté par le dispositif « Action seule copropriété »



Nombre d'éco-PTZ distribués en 2021 (Evol. 1 an)

Île-de-France	France
2 552	61 034
+37%	+46%

Montant de travaux réalisés dans le cadre de l'éco-PTZ en Île-de-France en 2021

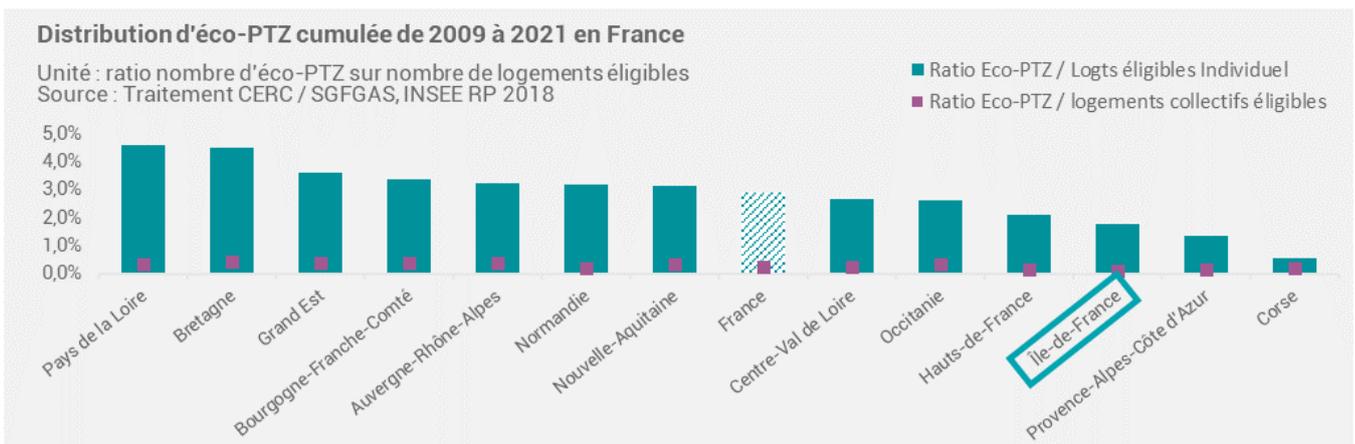


Taille des bulles proportionnelle au nombre d'éco-PTZ distribué depuis 2009

Après une chute continue du recours à l'éco-PTZ depuis 2010, ce dispositif connaît un nouvel essor depuis 2019, avec une accélération notable en 2021. En effet, avec plus de 2 550 prêts distribués en Île-de-France, le recours à l'éco-PTZ a augmenté de +37% en 2021, par rapport à 2020.

Une facilitation du recours à l'éco-PTZ qui porte ses fruits

Ce regain d'intérêt pour l'éco-PTZ est essentiellement porté par le nouveau dispositif éco-PTZ « Action seule ». Ce dernier fait partie de la série de modifications engagées en 2019 pour faciliter le recours à l'éco-PTZ. Il permet le financement de la réalisation d'une seule action parmi la liste des travaux éligibles au dispositif via un prêt pouvant aller jusqu'à 15 000 euros. En 2021, le dispositif « Action seule copropriété » représente près de 70% des prêts distribués, contre 20% pour le « Bouquet 2 actions » et 10% pour le « Bouquet 3 actions ».



Le recours au dispositif éco-PTZ connaît certaines disparités territoriales, à la fois au niveau régional et au niveau national, bien que dans des proportions très nettement différentes.

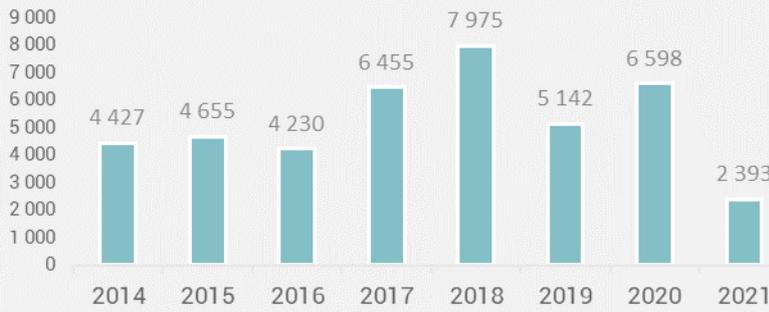
Au niveau régional, les départements de Grande Couronne enregistrent un recours au dispositif légèrement plus important que ceux de la Partie Couronne : les taux de logements collectifs et individuels bénéficiaires de l'éco-PTZ (ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles) sont plus importants en Seine-et-Marne, dans les Yvelines et en Essonne qu'à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-Seine. Les disparités interdépartementales demeurent toutefois particulièrement faibles, le taux de logements éligibles variant respectivement entre 0,1% et 0,2% dans le collectif et entre 1,3% et 2,1% dans l'individuel. Il est à noter, que le recours au dispositif éco-PTZ est sensiblement plus important dans l'individuel que dans le collectif, pour tous les départements franciliens.

Au niveau national, les disparités sont plus conséquentes, notamment dans l'individuel. L'Île-de-France est une des régions de France métropolitaine où le recours à l'éco-PTZ est le moins important, après la Corse et la région PACA. Avec seulement 1,8% de logements bénéficiaires (parmi les éligibles) dans l'individuel et 0,1% dans le collectif, ces indicateurs sont inférieurs à la moyenne nationale, à savoir 2,9% dans le logement collectif et 0,2% dans l'individuel.

Les rénovations Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH

Evolution de la rénovation dans le cadre du programme Habitez mieux de l'ANAH en Île-de-France de 2014 à 2021

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / Source ANAH



Nombre de logements rénovés via le programme Habitez Mieux Sérénité de l'ANAH en 2021

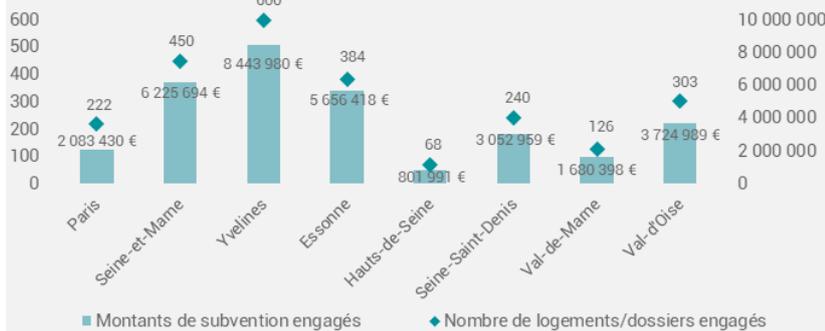
Île-de-France	France
2 393	45 226
-64%	-13%

Montant de travaux réalisés dans le cadre Habitez Mieux Sérénité en Île-de-France en 2021



Rénovation départementales (nombre de logements / montants de subvention engagés) dans le cadre du programme Habitez Mieux Sérénité de l'ANAH en 2021

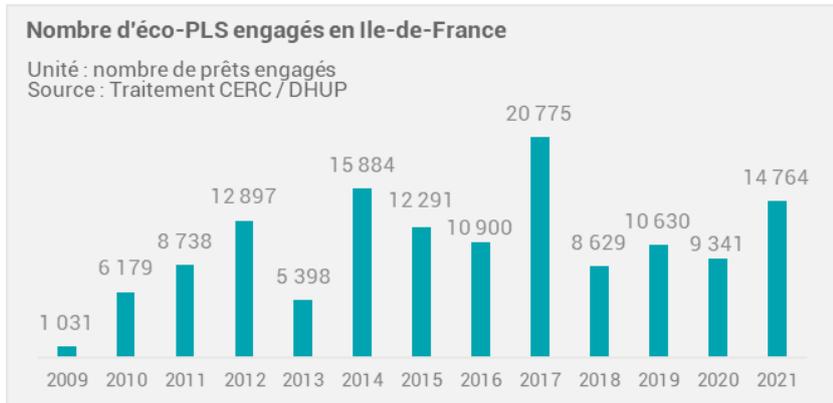
Unité : nombre de logements / montant d'engagements financiers MaPrimeRénov'
Source : DRIHL IDF



En 2021, l'ANAH enregistre une baisse du recours au dispositif Habitez Mieux Sérénité en Île-de-France. Avec moins de 2 400 logements rénovés dans le cadre de ce dispositif, le recours à ce dernier connaît une baisse de -64% en 2021 par rapport à 2020, en région francilienne. Cette tendance, prévalant également, bien que dans une moindre mesure, au niveau national, est à mettre en relation avec la refonte de ce dispositif au début de l'année 2022.

Le recours au dispositif Habitez Mieux Sérénité demeure contrasté entre les départements en 2021. Comme l'année précédente, ce sont les départements de la grande couronne qui enregistrent le plus grand nombre de logements rénovés et les montants de subvention accordés les plus importants.

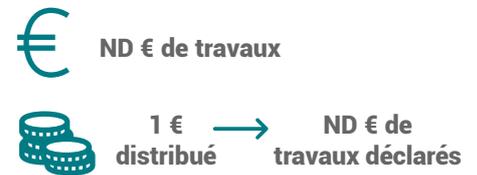
L'éco-PLS : un dispositif au recours en hausse et très utilisé en Île-de-France



Nombre de logements engagés éco-PLS en 2021 (Evol. 1 an)

Île-de-France	France
14 764	46 062
+58%	+32%

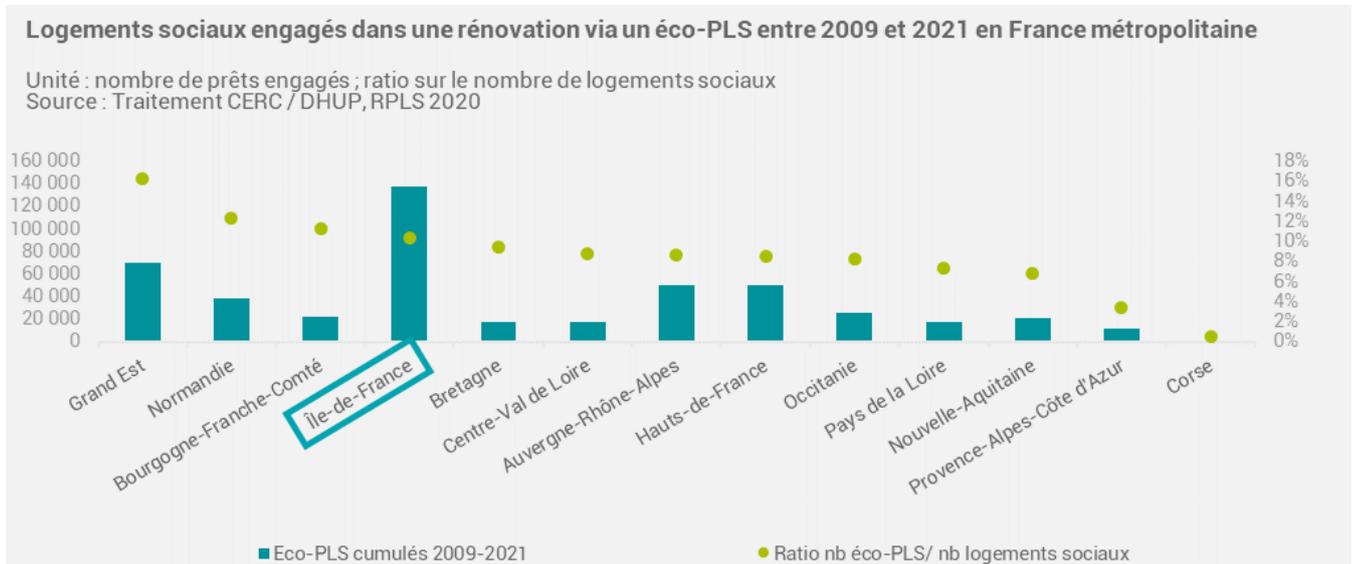
Montant de travaux réalisés dans le cadre De l'éco-PLS en Île-de-France en 2021



En 2021, 14 764 prêts éco-PLS ont été engagés, en Île-de-France. Ce nombre est en forte hausse par rapport à l'année précédente (9 341 prêts engagés en 2020) et il est à noter que cet indicateur connaît, au niveau régional, une plus forte hausse qu'au niveau national (+32%). Le nombre de prêts éco-PLS engagés enregistre de forte fluctuation d'une année sur l'autre, à la fois, en région francilienne et en moyenne, en France métropolitaine.

Le recours à l'éco-PLS en hausse

Le recours à l'éco-PLS témoigne de grandes disparités territoriales inter régionales. L'Île-de-France est la région de France métropolitaine témoignant du plus fort recours à l'éco-PLS (en nombre de prêts cumulés) sur la période 2009-2021. Elle est également l'une des régions où le ratio entre le nombre d'éco-PLS et le nombre de logements sociaux est le plus important, avec un ratio de plus de 10% (10,3%).



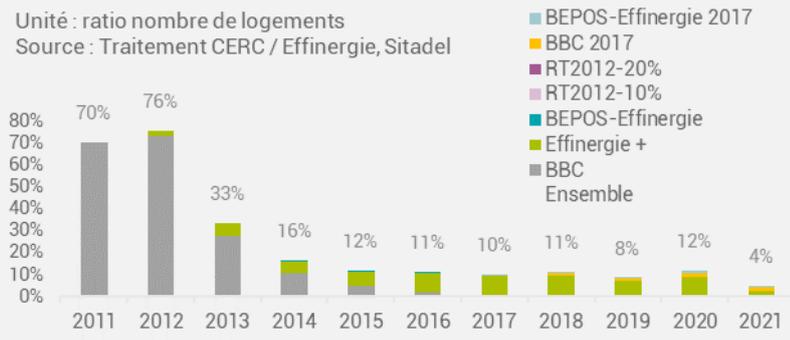
Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons bleu se réfèrent au nombre de prêts engagés. L'axe de droite et les points verts se réfèrent au ratio nombre de dossiers engagés / nombre de logements sociaux.

Dans le neuf : un recours aux labellisations énergétiques et environnementales particulièrement fort en Île-de-France

La labellisation énergétique de logements : un dispositif bien ancré en Île-de-France mais dont le recours est en recul constant depuis 2012

Evolution des demandes de labellisation énergétique de logements rapportées aux autorisations en Île-de-France

Unité : ratio nombre de logements
Source : Traitement CERC / Effinergie, Sitadel



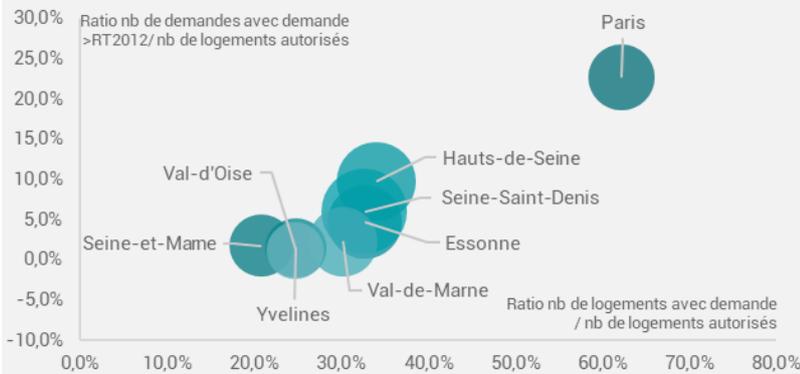
Nombre de logements avec demande de labellisation énergétique > RT 2012 en 2021 (Evol. 1 an)

Île-de-France	France
1 847	3 702
-71%	-49%

En Île-de-France, le nombre de demandes de labellisation énergétique de logements n'a cessé de diminuer depuis 10 ans, à la fois en valeur et en proportion du nombre de logements autorisés. Ainsi, tandis que plus de ¼ des logements autorisés faisaient l'objet d'une demande de labellisation en 2012, ils ne sont plus que 4% en 2021. Avec seulement 1847 demandes de labellisation en 2021, cet indicateur est en baisse de plus de 70% par rapport à l'année précédente.

Bilan des demandes de labellisations énergétiques de logements en Île-de-France de 2007 à 2021

Unité : ratio nombre de logements
Source : Traitement CERC / Effinergie, Sitadel

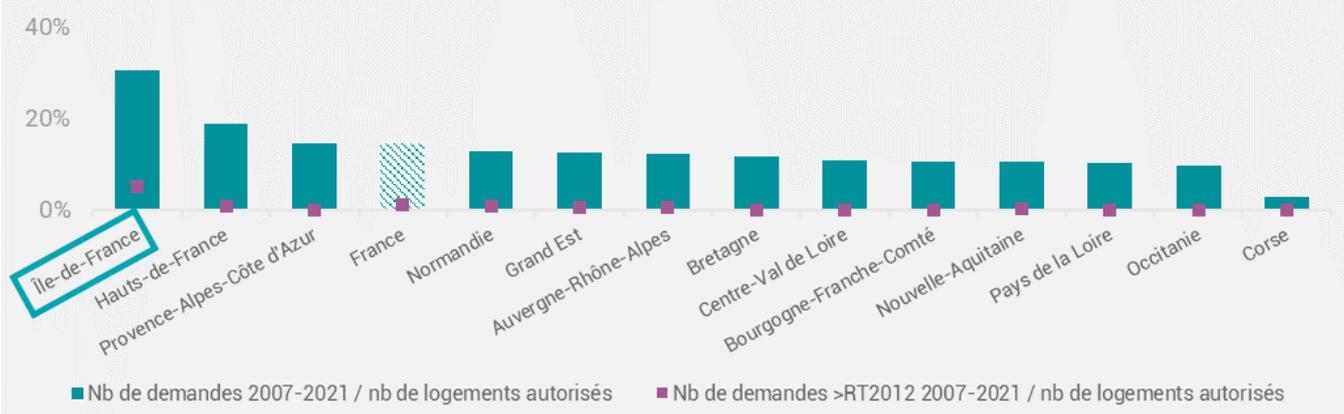


Chute continue des demandes de labellisation énergétique

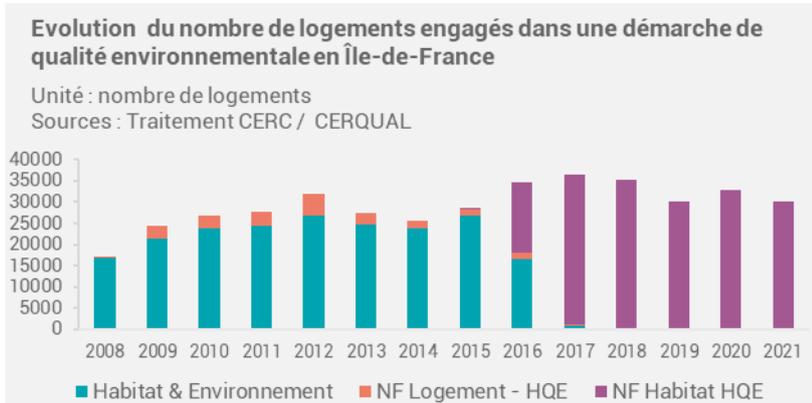
Les labellisations énergétiques de logements connaissent elles aussi de fortes disparités territoriales, à la fois au niveau régional et au niveau national. Au niveau de la région, Paris témoigne, sur les 14 dernières années, de performances nettement supérieures à celles des autres départements, en termes de labellisation énergétique de logements. Au niveau national, l'Île-de-France reste à la région de France métropolitaine la plus dynamique s'agissant des demandes de labellisation énergétique (en part des autorisations de logements) sur la période 2007-2021. En 2021, malgré plusieurs années de chute continue des demandes de labellisation en région francilienne, l'Île-de-France enregistre toujours la moitié des demandes au niveau national.

Bilan des demandes de labellisations énergétiques 2007-2021 dans les logements en France

Unité : ratio nombre de logements
Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Sitadel



Qualité environnementale des logements neufs : plus de la moitié des logements engagés dans une démarche de QE sont situés en Île-de-France



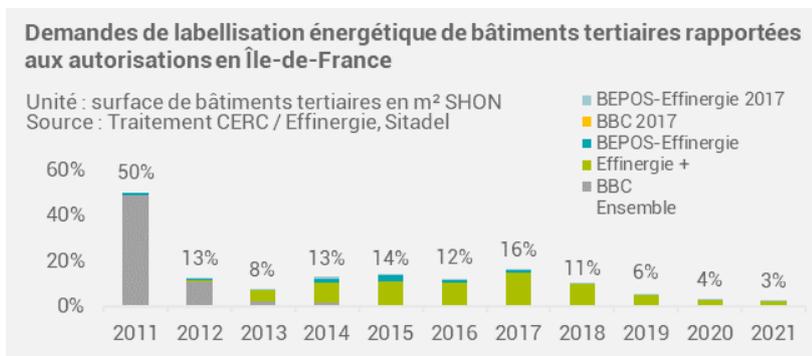
Nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en 2021 (Evol. 1 an)

Île-de-France	France
30 203	55 982
-8%	-5%

En 2021, l'Île-de-France compte plus de 30 000 logements engagés dans une démarche de qualité environnementale : c'est -8% de moins que l'année précédente. Cette baisse est d'ailleurs plus importante en région francilienne qu'en moyenne au niveau national, où le nombre de logement engagés dans ces démarches diminuent également mais dans des proportions moins importantes (-5%).

Cependant, malgré certaines fluctuations de cet indicateur, le nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale est globalement plus élevé sur les dernières années (32 6000 en moyenne sur la période 2016-2021) que sur les années précédentes (25 900 en moyenne sur la période 2008-2015), dans la région francilienne. Par ailleurs, la région francilienne compte toujours plus de 50% (54%) des logements français engagés dans ces démarches au niveau national (55 982 logements).

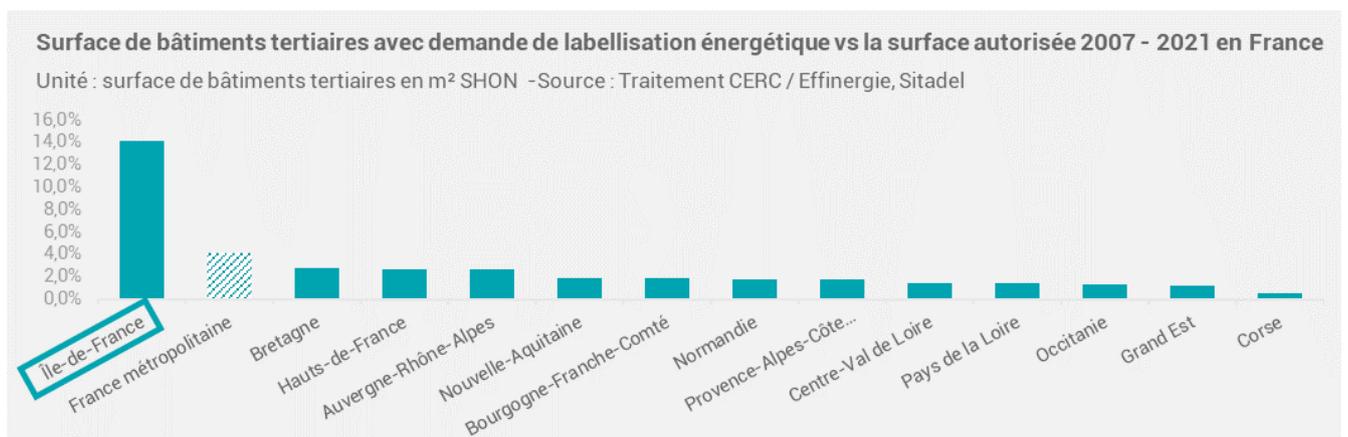
L'Île-de-France : la région où la labellisation énergétique de bâtiments tertiaires est la plus développée



Surface de bâtiments tertiaires 2007-2021 par rapport à la surface autorisée

Île-de-France	France
14,1%	4,1%

Labellisations énergétiques

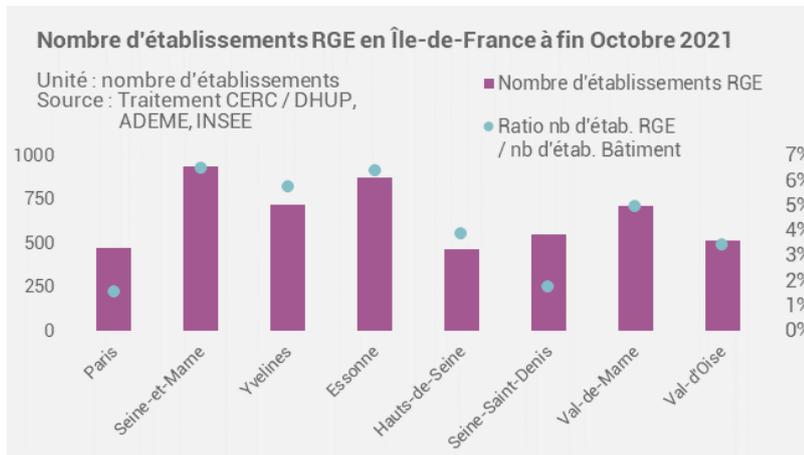


En 2021, les demandes de labellisation énergétiques de bâtiments tertiaires (en surfaces) ne représentent plus que 3% des surfaces autorisées. Cet indicateur est toutefois comparable à sa valeur l'année précédente (4%). Ces chiffres sont, en revanche, nettement inférieurs à leur moyenne de long terme (14,1% sur la période 2007-2021).

Cependant, la région francilienne demeure la plus dynamique de France métropolitaine en termes de labellisation énergétique (en proportion de ses surfaces autorisées) sur la période 2007-2021, loin devant les autres régions.

Essor de la qualification RGE en 2021 : une mobilisation des entreprises de tous les territoires et de tous les domaines de travaux

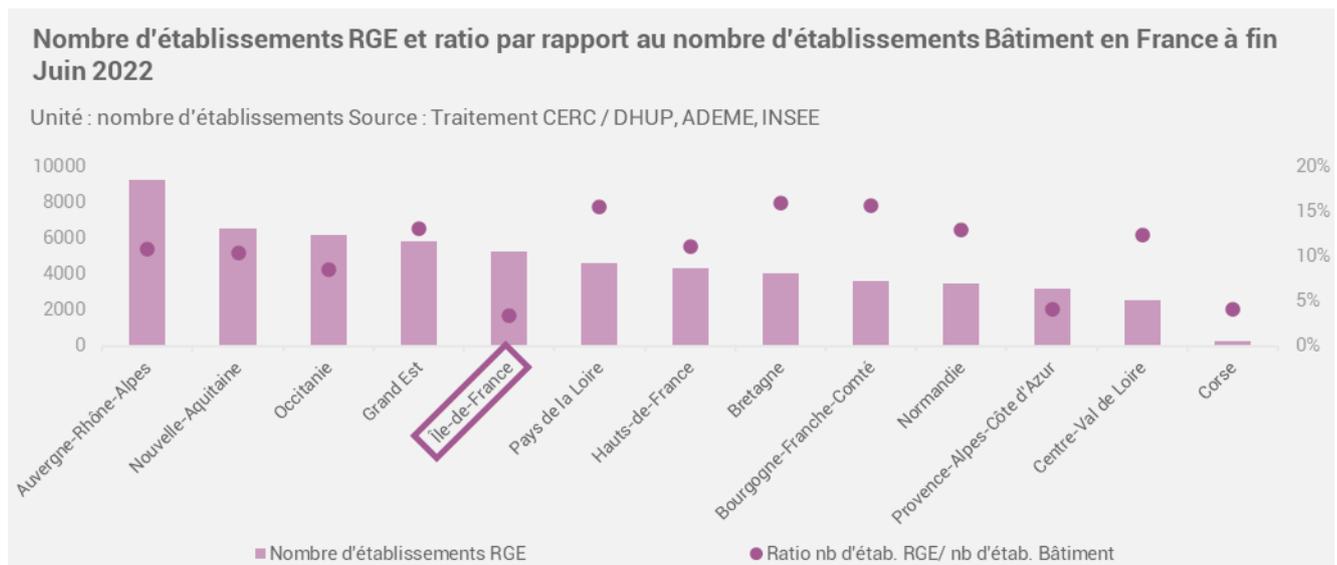
Des disparités de mobilisation des RGE selon les départements



Ratio du nombre d'établissement RGE sur les établissements Bâtiment à fin Octobre 2021

Île-de-France	France
3,6%	9,2%

Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons violet se réfèrent au nombre d'établissements RGE. L'axe de droite et les points bleus se réfèrent au ratio nombre d'établissements RGE / nombre d'établissements du Bâtiment.

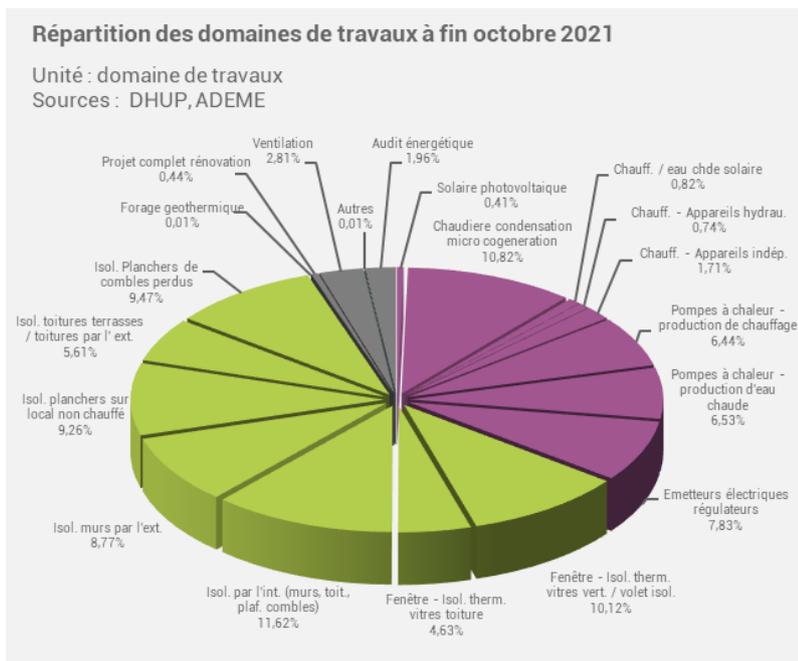


Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons violet se réfèrent au nombre d'établissements RGE. L'axe de droite et les points violets se réfèrent au ratio nombre d'établissements RGE / nombre d'établissements du Bâtiment.

A fin octobre 2021, l'Île-de-France compte plus de 5 300 établissements RGE, représentant ainsi 3,6% des établissements du Bâtiment francilien. Cet indicateur est nettement inférieur à la moyenne nationale (9,2%), puisque plus de 9% des établissements du Bâtiment français sont des établissements RGE. L'Île-de-France compte toutefois un nombre important d'entreprises RGE, relativement aux autres régions de France métropolitaine : la région francilienne comprend à elle seule 8,9% des établissements RGE de France.

Le nombre et la proportion d'établissements RGE varient fortement selon le département considéré. Ainsi, Paris et la majorité des départements de la Petite Couronne (Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis) enregistrent relativement moins d'établissements RGE, à la fois en nombre et en proportion des établissements du Bâtiment, que ceux de la Grande Couronne.

Des professionnels RGE principalement mobilisés sur les travaux d'isolation



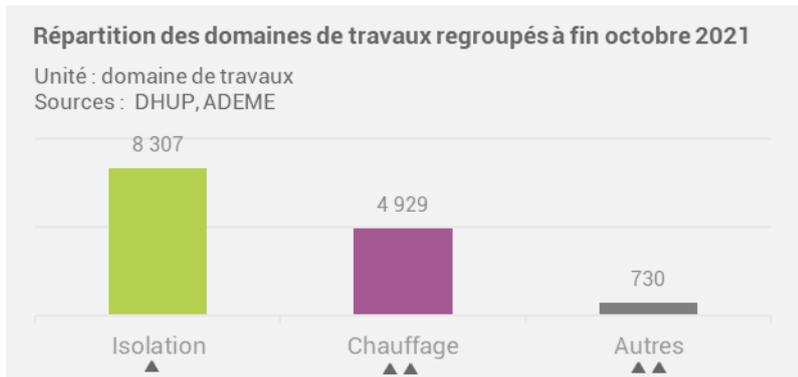
Nombre d'établissements RGE à fin octobre 2021 (Evol. par rapport à fin décembre 2020)

Île-de-France	France
5 238	60 881
+22%	+11%

La part des établissements RGE est en hausse en Île-de-France à fin octobre 2021. Avec 5 238 établissements RGE, ce chiffre est en très forte augmentation (+22%) sur cette période par rapport à l'année précédente (données à fin décembre 2020). Par ailleurs, ce taux d'évolution est nettement plus important que celui prévalant au niveau national sur la même période, pourtant particulièrement positif (+11%).

Le nombre d'établissements RGE en forte hausse à fin 2021

En 2021, en Île-de-France, le principal domaine de travaux des entreprises RGE est l'isolation (60%), devant le chauffage (35%) et les autres domaines (5%). L'isolation par l'intérieur (11,6%), des planchers de combles (9,5%), des planchers sur local non-chauffé (9,3%) et des murs par l'extérieur (8,8%) mobilisent massivement les professionnels RGE. Toutefois, en 2021, c'est le chauffage et les autres domaines de travaux, qui connaissent l'essor le plus important, par rapport à l'année précédente. La spécialisation des entreprises RGE dans la pose de pompe à chaleur, la pose d'appareils de chauffage hydraulique ou indépendant, la ventilation, les projets complets de rénovation et les audits énergétiques enregistre, à fin octobre 2021, des hausses particulièrement importantes. Il est toutefois à noter que la quasi-totalités des domaines de travaux connaissent une hausse, bien que d'ampleur variable.



Répartition des domaines de travaux à fin octobre 2021 (Evol. par rapport à fin décembre 2020)

Unité : domaine de travaux
Source : DHUP, ADEME

Isolation

Fenêtre - Isol. therm. vitres vert. / volet isol.	1 413	▲
Fenêtre - Isol. therm. vitres toiture	647	▲
Isol. planchers sur local non chauffé	1 293	→
Isol. toitures terrasses / toitures par l' ext.	784	▲
Isol. Planchers de combles perdus	1 322	→
Isol. par l'int. (murs, toit, plaf. combles)	1 623	▲
Isol. murs par l'ext.	1 225	▲

Chauffage

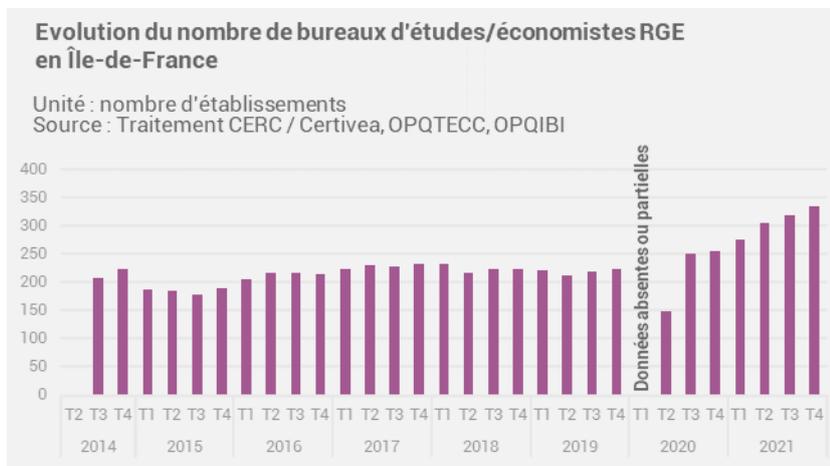
Chaudière condensation micro cogeneration	1 511	▲
Pompes à chaleur - production de chauffage	900	▲▲
Pompes à chaleur - production d'eau chaude	912	▲▲
Emetteurs électriques régulateurs	1 093	▲

Autres

Forage géothermique	2	→
Ventilation	392	▲▲
Projet complet rénovation	61	▲▲
Audit énergétique	274	▲▲
Autres	1	▼
Chauff. / eau chde solaire	114	▲▲
Chauff. - Appareils hydrau.	103	▲▲
Chauff. - Appareils indép.	239	▲▲
Solaire photovoltaïque	57	▲

Remarque : une même entreprise RGE peut disposer de qualifications sur plusieurs domaines de travaux

Les signes de la maîtrise d'œuvre RGE en progression



Nombre de bureaux d'études/économistes RGE à fin T4 2021 (Evol. 1 an.)	
Île-de-France	France
336 +32%	2 004 +21%

A la fin du 4^{ème} trimestre 2021, la région Île-de-France compte 336 bureaux d'études / économistes RGE, soit près d'un tiers (+32%) de plus que l'année dernière à la même période (fin T4 2020). Par ailleurs, cet indicateur connaît, en Île-de-France, une augmentation plus importante qu'au niveau national (+21%).

Il est à noter que la maîtrise d'œuvre RGE a connu un fort développement depuis la sortie de la crise sanitaire : à fin 2021, le nombre de bureaux d'études / économistes RGE est en hausse de +50% par rapport à son niveau d'avant crise (fin 2019). Cet indicateur n'avait jamais enregistré une aussi forte augmentation depuis 2014.

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES DE LA CERC :



ET DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC :



CERC Île-de-France

tél. : 06 47 43 73 86 | e-mail : fiona.danglard.cerc@gmail.com

Site régional : www.cercidf.fr | site national : www.cerc-actu.com

